



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

reconduite aux frontières

Question écrite n° 32552

Texte de la question

M. Éric Straumann interroge M. le ministre de l'intérieur sur le nombre d'arrêtés de reconduite à la frontière prononcés par le préfet du Haut-Rhin pour les années 2010, 2011 et 2012. Il souhaite également connaître le nombre d'arrêtés réellement exécutés pour ces mêmes années.

Texte de la réponse

Il convient de préciser que, depuis la loi du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration, les arrêtés préfectoraux de reconduite à la frontière (APRF) ne sont plus la principale mesure d'éloignement à caractère administratif, ce rôle étant désormais joué par les obligations de quitter le territoire français (OQTF). Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 16 juin 2011, relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité, les arrêtés préfectoraux de reconduite à la frontière ne peuvent être pris qu'à l'encontre des étrangers dont le comportement constitue une menace pour l'ordre public ou qui ont méconnu l'article L. 5221-5 du code du travail et qu'ils ne peuvent être pris à l'encontre des étrangers qui résident régulièrement en France depuis plus de trois mois. C'est la raison pour laquelle il est présenté ci-dessous un tableau relatif aux APRF et un tableau relatif aux OQTF. Le premier tableau présente, pour les années 2010, 2011 et 2012, le nombre total d'APRF prononcés par le préfet du Haut-Rhin ainsi que le nombre total d'arrêtés exécutés. S'agissant de l'année 2012, même si aucun APRF n'a été prononcé, six mesures de ce type, édictées l'année précédente, mais de moins d'un an lors du placement en rétention, ont pu néanmoins être exécutées. Le deuxième tableau présente, pour les années 2010, 2011 et 2012, le nombre total d'OQTF prononcées par le préfet du Haut-Rhin ainsi que le nombre total de mesures exécutées.

	ANNÉE 2010	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012
APRF prononcés	255	222	0
APRF exécutés	121	108	6

	ANNÉE 2010	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012
OQTF prononcées	405	315	663
OQTF exécutées	97	193	208

Données clés

Auteur : [M. Éric Straumann](#)

Circonscription : Haut-Rhin (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32552

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [16 juillet 2013](#), page 7388

Réponse publiée au JO le : [24 décembre 2013](#), page 13505